

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai demandé si le gouvernement ferait son possible pour que des renseignements sur les honoraires exigés des médecins dans tout le pays soient mis à la disposition de la profession afin qu'elle puisse s'acquitter de sa fonction de discipline de ses affiliés.

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je m'occuperai volontiers de cette question.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

QUÉBEC—LE RECYCLAGE—LA PRÉSUMÉE PÉNURIE DE MANUELS ET D'ÉQUIPEMENT

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que des plaintes ont été portées à l'effet que certaines écoles du Québec qui dispensent des cours de recyclage manquent de manuels et l'équipement, et que le gouvernement fédéral contribue financièrement aux dépenses engagées pour ces cours, le ministre pourrait-il dire si, lors de la signature d'ententes avec le Québec, il a été prévu que les écoles qui dispensent ces cours devraient fournir aux étudiants les manuels et l'équipement nécessaires, afin que les étudiants puissent bénéficier pleinement de ces cours.

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il est clair, à mon avis, dans tous nos rapports avec les provinces, que lorsque nous chargeons un organisme de la formation d'étudiants on s'attend que cette formation soit de la qualité voulue. J'entends par là tous les aspects de la formation, que ce soit le matériel, les manuels, ou tout autre chose. Si le député connaît un cas précis où il y aurait eu carence à cet égard, je serais très heureux qu'il me le signale pour que je puisse le faire vérifier.

ON SUGGÈRE D'ÉTENDRE LA PORTÉE DES COURS DE GESTION AGRICOLE

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je voudrais demander à l'honorable ministre s'il a reçu de la part du ministère de l'Éducation du Québec, une demande à l'effet que, dans le prochain programme de cours de formation aux adultes, les épouses des cultivateurs puissent profiter des cours de formation en gestion agricole?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si nous avons reçu une telle demande du Québec en particulier, mais j'aimerais informer les députés que les cours de formation qui se donnent dans diverses provinces sur la gestion des exploitations agricoles sont en fait offerts

aussi bien aux femmes qu'aux maris. Cependant, le ministère a pour pratique de ne pas offrir pour la première fois cette formation aux deux conjoints car il croit préférable de recruter un des conjoints d'autant de ménages que possible pour ces cours de formation.

LE RECYCLAGE—LE CONTRÔLE EXERCÉ SUR LES MANUELS

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre et lui demander, compte tenu des importantes subventions que le gouvernement fédéral offre pour ces cours de recyclage, s'il se réserve un certain contrôle sur les livres utilisés par ceux qui suivent ces cours?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, ce sont les organismes provinciaux ou les autres organismes choisis à cette fin par les autorités provinciales qui déterminent la qualité de ces cours de base. Il va de soi que les bureaux de la main-d'œuvre doivent voir à ce que la formation en général soit du genre voulu, mais ils ne font rien de plus.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ACCUMULATION D'APPELS ET DE DEMANDES D'OCTROI DU STATUT D'IMMIGRANT

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu l'accumulation énorme d'appels et de demandes à propos du statut d'immigrant reçu, nous dirait-il quand il remédiera à cette situation intolérable et ce qu'il a décidé de faire au sujet de certaines recommandations peu attrayantes du rapport Sedgwick?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je n'ai vraiment rien à ajouter aux réponses déjà données à cette question. Nous tentons de trouver des solutions spéciales à ce problème manifestement très grave, et j'espère qu'avant longtemps nous pourrions présenter une mesure à la Chambre.

LES PERMIS DE TRAVAIL ET LES CAS DE DEMANDES OU D'APPELS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, étant donné que l'examen des demandes et des appels exige beaucoup de temps, le gouvernement songe-t-il à permettre à ceux qui doivent attendre si longtemps de travailler jusqu'à ce que leur demande ait été approuvée ou rejetée?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le gouvernement accorde habituellement un permis de travail aux personnes qui ont passé le stade initial d'enquête ou à ceux qui,